

# Technicien eau assainissement - SPANC et contrôle assainissement collectif

Offre n° [O076220900799254](#)

Publiée le [30/09/2022](#)

## Synthèse de l'offre

<b>Employeur</b>	<a href="#">COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA REGION DIEPPOISE</a> 4 boulevard du Général de Gaulle 76200 DIEPPE
<b>Département de travail</b>	Seine-Maritime
<b>Secteur du lieu de travail</b>	Dieppe
<b>Poste à pourvoir le</b>	01/12/2022
<b>Date limite de candidature</b>	30/10/2022
<b>Type d'emploi</b>	Emploi permanent - vacance d'emploi <span>?</span>
<b>Motif de vacance du poste</b>	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent
<b>Nombre de postes</b>	1

## Détails de l'offre

<b>Famille de métier</b>	Voirie et infrastructures > Eau et assainissement	<b>Grade(s) recherché(s)</b>	Technicien principal de 2ème classe
<b>Métier(s)</b>	Agent chargé de contrôle en assainissement collectif et non collectif		
<b>Ouvert aux contractuels</b>	Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ( <a href="#">Art. L332-14 du code général de la fonction publique</a> ) Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.		

### Descriptif de l'emploi

La communauté d'agglomération recrute un technicien eau assainissement - SPANC et contrôles collectif.

### Missions

Missions principales

- Assurer la gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :
    - \* Réaliser ou faire réaliser les différents contrôles d'assainissement non collectif
    - \* Mettre à jour la base de données y compris SIG
    - \* Mettre en œuvre la compétence réhabilitation et entretien
    - \* Assurer le suivi des installations non conformes
    - \* Assurer l'information des usagers
  - Gérer les branchements d'assainissement collectif :
    - \* Suivi de la réalisation des branchements neufs par le délégataire
    - \* Réaliser ou faire réaliser les contrôles de branchement par les prestataires et en assurer le suivi
    - \* Conseil auprès des usagers et suivre la réalisation des travaux de mise en conformité
    - \* Délivrance des certificats de conformité
  - Assurer l'application de la PFAC : déterminer les redevables et suivre les mémoires
  - Délivrer des avis sur les documents d'urbanisme
  - Répondre aux demandes des usagers
- Missions accessoires / secondaires

- Participer à la gestion du Pôle : préparation budgétaire
- Assurer une veille technique et réglementaire
- Remplacer ponctuellement les autres techniciens du pôle

### Profils recherchés

#### Savoirs :

- connaissances techniques en hydraulique, en eau potable, en assainissement et en voirie
- connaissances en marchés publics
- connaissances de la réglementation relative à l'eau potable et l'assainissement, à l'urbanisme, à l'environnement et à la gestion des services publics

#### Savoir-faire :

- aptitude à la rédaction de notes, courriers et comptes rendus
- aptitude au conseil auprès des usagers

#### Savoir être :

- bon relationnel, esprit d'équipe
- rigueur
- autonomie

**Temps de travail** Complet, 35h00 hebdomadaire

## Contact

### Informations complémentaires

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à :

Monsieur le Président  
Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise  
4 Boulevard du Général de GAULLE  
BP 50166  
76204 DIEPPE CEDEX

Tél : 02.32.90.20.25

Mail : [contact-rh@agglodieppe-maritime.com](mailto:contact-rh@agglodieppe-maritime.com)

**DÉPOSER MA CANDIDATURE**

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.